

Certiphyto

A ce jour la loi dit : « tout utilisateur professionnel de produits phytopharmaceutiques doit détenir un certificat individuel » (Y compris pour l'achat des produits)

SESSIONS Printemps 2019

Réservées aux professionnels et organisées par

Le CFPPA de Saint Rémy de Provence

Avenue Edouard HERRIOT

13210 Saint Rémy de Pce

Pour tout renseignement, ou inscription nous contacter à :

Tel : 04 32 62 01 61

@: cfppa.st-remy@educagri.fr

Formations pour premier certificat :

Opérateur en Espaces Verts : prestations services, collectivité, domaines... : 6 et 7 Mai 2019

Décideur en Production Agricole les : 12 et 13 Juin 2019

Décideur en Entreprise du Paysage : 17.18 et 20 Juin 2019

Vente et Mise en vente de Produits Grand Public : 24.25 et 27 Juin 2019

Formations pour Renouvellement (réservée aux détenteurs d'un Certiphyto en cours de validité expirant 3 mois au plus tard avant la formation):

↳ **Tout type de Certiphyto:** nous contacter, ouverture session à partir de 5 personnes

Par test (valable pour Primo-Certificat ou Renouvellement) :

↳ **Tout type de Certiphyto:** nous contacter, ouverture session à partir de 5 personnes

